



RNA : W792003097

1ère Bourse Aquariophile Niortaise

Dimanche 13 mai 2012

www.aquario79.com

Réservation Bac(s) et Repas du midi

Nom	<input type="text"/>	Association, Professionnel
Prénom	<input type="text"/>	Raison sociale <input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>	
Code postal	<input type="text"/>	Ville <input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>	RNA ou SIRET <input type="text"/>
		Adresse électronique Important : bien lisible <input type="text"/>

EAU DOUCE

Bacs sur table de 70L (2x35L) - 90L - 120L - 160L* - 200L* - 12 €

* Bacs pouvant être équipés de cloisons de séparation

Les bacs sont chauffés, éclairés et aérés.

Bac rempli à l'eau du robinet (veuillez indiquer **ER**) :

pH = 7.2 ; Conductivité = 290 ppm ; GH = 18°

Bac rempli à l'eau douce (veuillez indiquer **ED**) :

pH = 7.0 ; Conductivité : 180 ppm ; GH = 10°

Nombre de bacs limité à 5 maximum

Nombre de bacs à 12 € Total ^①

Bac n°	Capacité	Cloison*	Eau
1			
2			
3			
4			
5			

REPAS DU DIMANCHE MIDI

(entrée - plat - dessert - boisson) - 10 €

Complétez le nombre de repas dans le tableau, si réservation

Nombre de repas	Prix	Total ^②

Règlement par chèque à l'ordre de « Club Aquario 79 » à adresser à :

Club Aquario 79
Mme GOBIN Gaëlle
16 impasse du Pâtis
79180 CHAURAY

TOTAL DE LA RESERVATION 1+2

ACOMPTE DE 50% A REGLER

L'inscription se fait dans l'ordre d'arrivée des règlements jusqu'à épuisement des bacs disponibles.
A adresser avant le 3 mai 2012.

La prise en compte de votre location ne sera effective qu'après réception de votre chèque et du présent bon de réservation complété et signé, accompagné de la liste des animaux apportés à la bourse. Un mail de confirmation vous sera alors envoyé après réception.

Pour tous renseignements : Mr Arnaud LOMBARD Tél : 06.76.90.77.56
Forum : www.aquario79.com - Mail : club@aquario79.fr

Je certifie avoir lu le règlement de la bourse
et j'en accepte les modalités
Date et Signature



RNA : W792003097

1ère Bourse Aquariophile Niortaise

Dimanche 13 mai 2012

www.aquario79.com

A joindre impérativement au bon de réservation

Liste des animaux

Poissons, Invertébrés , Coraux

Nom scientifique (obligatoire)	Nom commun	Quantité approximative

Indiquez dans le tableau les espèces que vous devriez proposer durant la bourse

Total des animaux



Club Aquario 79

5 rue de la Broute
79270 Frontenay Rohan Rohan
06 76 90 77 56
club@aquario79.fr

REGLEMENT DE LA BOURSE

.....

1. L'association met à votre disposition un espace de vente pour poissons, coraux, invertébrés d'eau douce, plantes et matériels d'occasion.
Pour la partie eau douce, l'association fournit des bacs remplis d'eau du robinet (ER) ou d'eau douce (ED) préparée avec un coupage à l'eau osmosée, selon votre demande.
Les caractéristiques physico-chimiques moyennes de l'eau sont les suivantes :
 - Eau du robinet : pH = 7.2 ; Conductivité = 290 ppm ; GH = 18°
 - Eau douce : pH = 7.0 ; Conductivité : 180 ppm ; GH = 10°Les bacs d'eau douce sont aérés, chauffés et éclairés. Pour la partie eau de mer, les bacs (100x40x35) sont fournis vides, sans brassage et sans éclairage.
2. L'accueil des participants se fera à partir de 7 h à 9 h. Une bourse entre exposants pourra avoir lieu de 9 h à 9 h 45. L'ouverture au public se fera de 10 h à 17 h.
Une conférence aura lieu de 14 h à 15 h.
3. Les vendeurs ne pourront vider leurs bacs qu'à partir de 16 h.
4. Les animaux présentés à la vente devront être issus de reproduction d'amateurs ou d'associations. La revente des animaux n'est autorisée que par des professionnels.
Lors de l'inscription, chaque vendeur s'engage à fournir la liste complète des espèces soumises à la vente.
Les noms d'espèces vendues devront être clairement mentionnés sur les bacs avec leur prix de vente.
5. Les participants devront se soumettre à 9 h à un contrôle sanitaire, dans le cadre des accords avec la DSV, pour vérifier l'état sanitaire des bacs et habitants.
6. Seront exclus de la vente, tous les poissons maigres, malformés, trop petits ou trop jeunes, ou dont l'état sanitaire n'est pas satisfaisant. Le club se réserve le droit de retirer de la vente tout élément ne correspondant pas à son attente et aux critères sanitaires requis.
7. Chaque vendeur engage sa responsabilité sur la qualité des animaux mis à la vente ainsi que sur la dénomination sous laquelle il les a vendus.
8. Les demandes d'inscription écrites lisiblement sont à retourner au plus tôt accompagnées d'un chèque d'acompte de 50 % minimum. Le solde sera à régler le jour de l'arrivée. Les inscriptions seront définitivement closes le **3 mai 2012**.
Les bacs seront attribués selon l'ordre d'arrivée des réservations.
La location du bac (ou de la table) est fixé à **12 €**
9. Un café vous sera offert à votre arrivé. Des viennoiseries, sandwichs et des boissons seront à votre disposition et sur réservation un repas à **10 €** (entrée, plat, dessert + 1 verre de boisson) pourra vous être servi.

Pour acceptation, merci de joindre un exemplaire signé du présent règlement au bon de réservation.

Date :

Signature précédée de la mention « Bon pour accord »